

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005013

OBJET : Construction d'un immeuble de bureaux à l'entrée du C.T.M. destiné à abriter les Services Techniques ville et les Unités Territoriales CAPC. Approbation du programme, du bilan global prévisionnel, du plan de financement et du projet du marché de maîtrise d'œuvre, demande de permis de construire.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le programme de l'opération citée en objet,

Vu le projet de marché,

Vu l'article 5 du guide des procédures adaptées approuvé par le conseil municipal le 31 mars 2004

Vu les articles 26 et 28 du Code des marchés publics,

Vu l'article L 421.1 du Code de l'Urbanisme,

Considérant qu'il y a lieu de construire un immeuble de bureaux au Centre Technique Municipal afin de répondre à la nécessité de relocaliser divers services municipaux.

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe « Union pour un Nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus.

DELIBERE :

Article 1^{er} : Approuve la programme, le bilan global prévisionnel et le projet de marché relatifs à l'opération citée en objet.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer et déposer la demande de permis de construire inhérente à l'opération citée en objet.

Le Maire,